



Etats généraux de l'hépatite B Le passeport santé

16 janvier 2020





- ✓ Accroissement de la précarité
- ✓ Augmentation des phénomènes migratoires (conflits, difficultés économiques, dérèglement climatique...)



Nécessité de développer « l'aller vers »
Améliorer l'information des usagers et professionnels
Visibilité des dispositifs

Les politiques de santé

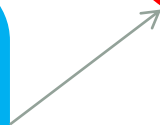
Stratégie de lutte
contre la pauvreté
Renforcement des dispositifs
LAM/LHSS/ACT

Groupe de travail
national
PASS/mobilité
des PASS

Parcours santé
migrant (instruction
de juillet 2018)

PRS

PRAPS
Renforcement des PASS



Mise en œuvre du parcours de santé des migrants

(instruction de juillet 2018)

Instruction du 8 juin 2018 : Axes de travail

- Améliorer l'information des personnes et des acteurs
- Mobiliser tous les dispositifs sanitaires
- Renforcer la coordination



Le bilan sanitaire : avis du HCSP du 6 mai 2015

rendez-vous santé dans un délai optimal de 4 mois

- une évaluation de l'exposition à des violences physiques, sexuelles, et mentales et de leurs conséquences sur la santé ;
- le recueil des antécédents médicaux personnels du patient, en particulier des allergies, et des consommations de tabac, d'alcool et de toxiques ;
- **une évaluation et une mise à jour du statut vaccinal ;**
- le dépistage de la tuberculose pour toutes les personnes provenant ou ayant séjourné dans un pays de haute endémicité ;
- **la proposition systématique de dépistage du VIH, du VHB, du VHC,**
- Autres bilans

Mise en œuvre du parcours de santé des migrants

Améliorer l'information

Pour les usagers

Améliorer l'information sur les droits et le système de santé

→ **Diffusion du feuillet** multilingue / autres outils

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Je suis malade
Où me soigner?
Comment savoir où aller?

Je peux trouver la liste des établissements et professionnels de santé près de chez moi sur <http://annuaire.sante.ameli.fr> et dans la partie « Coordonnées utiles »

Chez un professionnel de santé en dehors de l'hôpital
Pour tout problème de santé, vous pouvez consulter un médecin généraliste ou un spécialiste qui vous examinera et vous prescrira les médicaments dont vous avez besoin. Il vous orientera vers un médecin spécialiste ou chez un spécialiste (kinésithérapeute...) si vous avez besoin d'examen ou de soins complémentaires.

À la pharmacie
Pour acheter les médicaments, prescrits ou non par le médecin ou l'hôpital. Pour demander conseil.

Les soins payants peuvent être pris en charge par votre couverture maladie - voir page 2 pour les démarches à effectuer

À l'hôpital
Pour certains examens ou consultations de spécialistes, sur rendez-vous.

En cas d'urgence
Pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 4 ans : en centre de PMI
Pour les tuberculoses : en centre de lutte anti-tuberculeuse (en CLAT)
Pour le dépistage du VIH, hépatites et IST : en CeGGID
Pour la délivrance de moyens de contraception : en centre de planification familiale (CPF)
Pour les ostéoporoses : en CSAPA
Dans les associations spécialisées.

En cas d'urgence médicale, j'appelle le 15 ou le 112 qui m'orientera en fonction de ma situation.

À savoir

Non-discrimination et secret médical : Les professionnels de santé (médecins, infirmiers, dentistes, etc.) ne peuvent refuser de vous soigner en raison de votre origine. Il leur est également interdit de donner des informations sur votre état de santé à toute autre personne, même aux autorités.

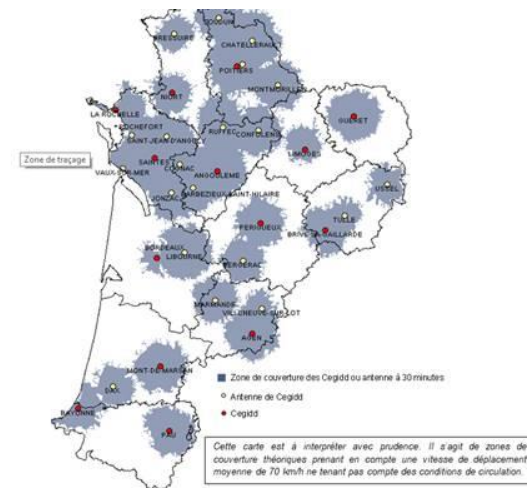
Le médecin traitant : pour être mieux soigné et remboursé, vous devez choisir un médecin qui sera chargé de votre suivi médical. Parlez-en lors de votre première consultation.

Aucun acte médical ni aucun traitement ne peut être pratiqué sans que vous ayez reçu une information complète et que vous ayez donné votre accord.

Pour les acteurs

Améliorer la visibilité de l'offre sanitaire et sociale mobilisée auprès des migrants

→ **Réalisation de cartographies** de l'offre sur les territoires, diffusion auprès de tous les professionnels de santé et des acteurs intervenant auprès des migrants : ex PASS, CeGGID, Centre de vaccination.....



Mise en œuvre du parcours de santé des migrants

✓ Un meilleur accès à l'interprétariat

Séminaire d'échanges de pratiques, mission IGAS modèle économique

✓ Un renforcement des dispositifs de première ligne

- Travaux DGOS sur les PASS/EMPP : *nouvelles circulaires à venir*
- Mesures de la Stratégie de lutte contre la pauvreté: LAM/LHSS/ACT
Déploiement de 700 LAM/ 750LHSS/1200 ACT de 2019 à 2022

✓ L'identification de modèles d'organisation de parcours,

✓ Des parcours en santé mentale plus fluides

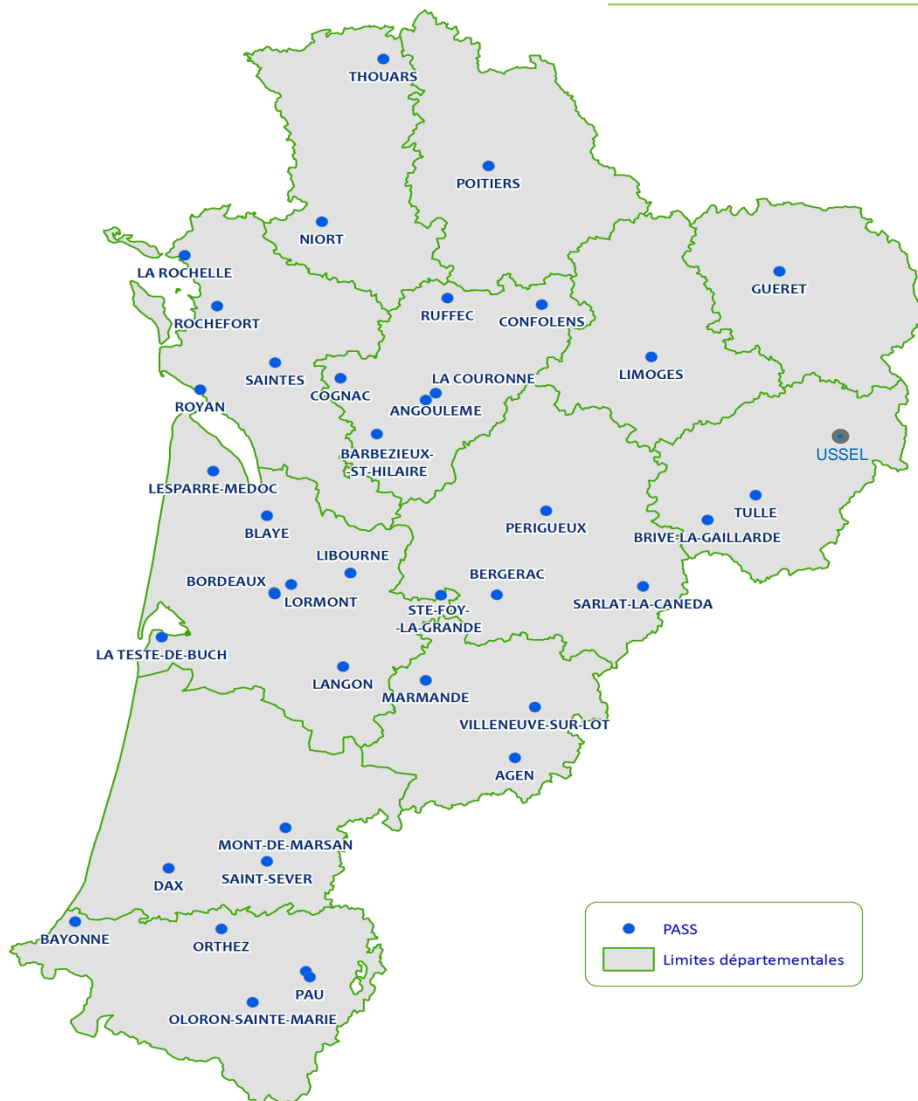
- Dispositif de prise en charge du psychotraumatisme (EMPP, CMP...)
- Repérage et orientation des personnes vulnérables dès le premier contact

✓ Des référentiels de pratiques pour les professionnels de santé



Focus sur les Permanences d'Accès Aux Soins (PASS) en Nouvelle Aquitaine





Maillage du territoire/visibilité

Accès aux droits et aux soins

Interprétariat

Mobilité

Réseau partenarial avec les acteurs institutionnels, sanitaires, médico-sociaux, sociaux, associatifs et les professionnels de la santé du territoire (dont CeGGID, Centre de Vaccination, centre d'examens de santé, centre expert hépatites...)



- **42 PASS en Nouvelle-Aquitaine** : file active régionale 2018 = **20 708** / l'activité des PASS mobiles = 50% de la file active
NA : 3eme région pour l'accompagnement : derrière l'île de France et les Hauts de France
 - en moyenne 70% de personnes migrantes (sur certaines PASS : + de 98%)
 - MNA : 6%
 - + de 50% d'hommes
- **36 PASS généralistes et 6 PASS spécialisées** (3 PASS psychiatriques et 3 PASS dentaires)
- **36 PASS mobiles** sur les 36 PASS généralistes (18 étaient mobiles en 2015)
NA : 1ere région en terme de mobilité (NA : 60% des PASS mobiles au niveau national)
- **36 PASS médicalisées** sur les 36 PASS généralistes
NA : 1ere région en terme de pluridisciplinarité (équipe PASS : ETP Assistante sociale/IDE/médecin/sage-femme/psychologue...)
- **Une coordination régionale** renforcée en 2018 avec deux coordinatrices rattachées au CHU de Bordeaux et CHU de Poitiers. La journée régionale des PASS aura en juin 2020 à Bordeaux.
- **Financement par une dotation MIG PASS en augmentation de + 28% en 2018** : 7,6 millions d'euros soit + 1,4 M€ en année pleine en 2017.
-



Un document de coordination et de suivi

Situation administrative

Fiche sociale

Parcours personnel

Fiche médicale

Bilan de santé initial

Éléments médicaux importants

Mes intervenants en santé

- fiche IDE
- fiche suivi santé mentale
- fiche chirurgien dentiste
- fiche suivi social
- fiche gynécologue/sage-femme

Echelle de la douleur

Carnet de vaccination

PASSEPORT
SANTÉ

FICHE PERSONNELLE

 **NOM :**
Prénom :

 **Date de naissance :**

 **Lieu de naissance :**

 **Nationalité :**

 **Téléphone :**

 **Email :**

 **Langues parlées :**
 Français Anglais
 Autres langues :

 **Adresse / Domiciliation :**

BILAN DE SANTÉ INITIAL

	DATE	RÉSULTAT
Bilan sanguin : <input type="checkbox"/> VHC Ac anti VHC ARN VHC <input type="checkbox"/> VHB Ag HBs Ac anti HBs Ac anti HBc <input type="checkbox"/> VIH <input type="checkbox"/> SYPHILIS		
Dépistage Tuberculose : <input type="checkbox"/> Radio pulmonaire		



Avec la collaboration de :

